

Actions de la Direction des Affaires Economiques

Participation de la CGPME aux réunions sur le travail dominical

Le 23 octobre et le 13 novembre dernier, le Président de l'UNPMC, Gérard BOHELAY, a participé à une réunion de préparation de la réforme du travail dominical organisée par Emmanuel LACRESSE, directeur adjoint du cabinet d'Emmanuel MACRON et Isabelle AMAGLIO-TERISSE, directrice du cabinet de Carole DELGA. Cette réforme sera intégrée au projet de loi pour l'activité et la croissance. La CGPME a rappelé qu'elle s'inscrit dans une logique de réflexion suivie d'une remise à plat des dérogations existantes pour une plus grande lisibilité des règles applicables sans pour autant aboutir à une dérégulation totale qui signifierait l'arrêt de mort du commerce indépendant, incapable d'assumer les surcoûts.

Pour en voir plus, voir le [rapport Bailly](#) et la [position de la CGPME](#)

Veille juridique

[Proposition de loi visant à favoriser la reprise des commerces de proximité](#) du 14 octobre 2014

[8 chiffres qui vont vous étonner sur la France et le #numérique](#)

Présentation du [second projet de loi de finances rectificative pour 2014](#)

Les brèves

[Décret n° 2014-1196 du 17 octobre 2014](#) relatif à la liste des produits mentionnée à l'article L. 441-8 du code de commerce, aux modalités d'établissement du compte rendu des négociations intervenant en cas de fluctuations des prix des matières premières agricoles et définissant les situations de forte hausse des cours de certaines matières premières agricoles

[Décret n° 2014-1317 du 3 novembre 2014 relatif au bail commercial](#)

[Décret n° 2014-1323 du 4 novembre 2014](#) relatif aux points d'arrêt des services de transport public à rendre accessibles de façon prioritaire aux personnes handicapées et précisant la notion d'impossibilité technique avérée

[Décret n° 2014-1321 du 4 novembre 2014](#) relatif au schéma directeur d'accessibilité - agenda d'accessibilité programmée pour la mise en accessibilité des services de transport public de voyageurs

[Décret n° 2014-1326 du 5 novembre 2014](#) modifiant les dispositions du code de la construction et de l'habitation relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public

[Décret n° 2014-1327 du 5 novembre 2014](#) relatif à l'agenda d'accessibilité programmée pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public

[Décret n° 2014-1340 du 6 novembre 2014](#) relatif à l'extension de l'assurance volontaire accidents du travail et maladies professionnelles aux conjoints collaborateurs

[Décret n° 2014-1277](#) du 23 octobre 2014 relatif aux exceptions à l'application du principe « silence vaut acceptation »,

[Décret n° 2014-1278](#) du 23 octobre 2014 relatif aux exceptions à l'application du délai de deux mois de naissance des décisions implicites d'acceptation,

[Décret n° 2014-1279 du 23 octobre 2014](#) relatif aux exceptions à l'application du principe « silence vaut acceptation » la Commission présente différentes [options pour simplifier et renforcer le futur régime de TVA](#)

[Décret n° 2014-1254 du 28 octobre 2014](#) relatif à l'information des salariés en cas de cession de leur entreprise

[Arrêté du 4 novembre 2014](#) modifiant l'arrêté du 22 décembre 2010 relatif aux panneaux des hébergements de tourisme

[Avis portant sur les mesures nationales sur les allergènes](#) adopté par le Conseil national de la consommation

[Rapport sur la transformation de l'économie par le numérique](#)

[Rapport](#) Ferrand sur les professions réglementées

[Référé sur le FISAC](#) (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) pour les exercices 2007 à 2013 rendu public par la Cour des comptes

[Circulaire du 26 septembre 2014](#) de présentation des dispositions de la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation et du décret n° 2014-1081 du 24 septembre 2014 relatif à l'action de groupe en matière de consommation

[50 nouvelles mesures de simplification](#) du Conseil de la simplification

Communiqués de presse

Le 27 novembre 2014 : [Les pouvoirs publics doivent écouter ceux qui prennent des risques pour faire vivre leur entreprise. Maintenant !](#)

Le 4 décembre 2014 : [La CGPME appelle le gouvernement à entendre ceux qui font l'économie et l'emploi plutôt que de manier l'anathème](#)

© Copyright CGPME – 2013

www.cgpme.fr

01 47 62 73 73 - contact@cgpme.fr